

LISTE DES PIÈCES EXIGIBLES A FOURNIR AVEC LE DOSSIER DE REINSCRIPTION par les candidats de lycée Buffon, PROMUS de MPSI et de PCSI, ou AUTORISES A REDOUBLER en 2^{ème} année CPGE
Année scolaire : 2026-2027

Merci d'inclure la présente liste dans le dossier de réinscription, en prenant soin de cocher la case pour chaque pièce numérotée, fournie par le candidat admis :

NOM : **Prénom** :

Classe CPGE en 2026-2027 :(si redoublant, à le préciser).

- 1) **Fiche de Renseignements de l'Année scolaire 2025-2026** est éditée et distribuée en classe après le conseil du 2nd semestre.

Toutes corrections et actualisations à saisir en encre ROUGE sur la présente Fiche.

A écrire en **ROUGE**, la filière CPGE (**MP étoile, ou PC étoile, ou PSI**) à laquelle vous avez été promu (e), ou autorisé (e) à redoubler en 2026-2027 au lycée Buffon. Si redoublant, veuillez-le préciser.

Obligation de préciser sur cette Fiche, **le choix des langues LV 1 et éventuellement, LV2, en 2026-2027**. Abandon éventuel de LV doit être signalé uniquement au professeur de la matière, au plus tard, le 18 septembre 2026. Passé ce délai, aucune modification sera possible.

Cette Fiche avec toutes les pièces exigibles doivent être déposées au Secrétariat CPGE au plus tard, le mercredi 8 juillet 2026.

- 2) **Un chèque de 70 €**, signé par son émetteur et établi à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Buffon pour la participation aux frais de reprographie. *A inscrire votre NOM, prénom et classe 2026-2027 (MP*, PC*, PSI) sur le dos de tous les chèques. Si redoublant, précisez-le sur le dos du chèque.*
- 3) **Un chèque** pour la **Caisse de solidarité** (aide à la restauration et aux frais liés à la scolarité pour les élèves qui en font la demande), établi à l'ordre de l'Agent comptable du lycée Buffon. *A inscrire votre NOM, prénom, et classe 2026-2027 sur le dos du chèque. Si redoublant, précisez-le sur le dos du chèque.*
- 4) **Un chèque** à l'ordre de **l'ASCLB** pour la participation aux activités de l'association culturelle. *A télécharger la fiche ASCLB. A inscrire votre NOM, prénom, et classe 2026-2027 sur le dos du chèque. Si redoublant, précisez-le sur le dos du chèque.*
- 5) **Restauration si vous déjeunez en établissement** : attestation indiquant le quotient familial 2026-2027 (ou tout justificatif des revenus des parents) avec un chèque en montant équivalent du prix de x20 repas, **à déposer au service Intendance**. *A inscrire votre NOM, prénom, et classe 2026-2027 sur le dos du chèque à l'ordre de l'Agent comptable de lycée Buffon. Si redoublant, précisez-le sur le dos du chèque.*
- 6) **Fiche Infirmerie** à télécharger et à remplir par tous les candidats y compris les anciens élèves de Buffon. Précisez votre classe en 2026-2027 sur votre Fiche Infirmerie.
- 7) **Etudiants boursiers : Notification d'attribution de la bourse du CROUS 2026-2027**. En revanche, ne pas attendre la Notification du CROUS pour faire son inscription dans les délais fixés.
- 8) Tout étudiant s'inscrivant en **2^{ème} année de CPGE en 2026-2027**, doit fournir une copie de sa Carte vitale ou de l'attestation d'affiliation à la Sécurité sociale (sauf les étudiants CPGE 2^{ème} année de l'année 2025-2026 de lycée Buffon). **Etudiant n'ayant pas encore la sécurité sociale en France**, doit s'engager à faire des démarches sur le site <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F675#1>, pour son affiliation au régime de la sécurité sociale d'un étudiant. Dans ce cas, **Fiche d'engagement «Affiliation à la Sécurité sociale»** à renseigner et signer.

MERCI DE NE PAS JOINDRE VOTRE PHOTO D'IDENTITE. NB : LES DOSSIERS INCOMPLETS NE SERONT PAS ACCEPTES.